

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

**MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À LA TRENTIÈME RÉUNION
MINISTÉRIELLE DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT
DES NATIONS UNIES CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ
EN AFRIQUE CENTRALE
Kinshasa, 30 avril 2010**

*Lu par Mme Sahle-Work Zewde, Représentante spéciale du Secrétaire général et
Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix
en République centrafricaine (BINUCA)*

J'adresse mes chaleureuses salutations au Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. Je remercie le Président, le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Congo d'avoir accueilli cette importante réunion.

Je me félicite des efforts menés dans la sous-région de l'Afrique centrale pour discuter d'un large éventail de questions de sécurité cruciales. Des périodes prolongées d'instabilité dans plusieurs États compromettent incontestablement l'action entreprise pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et tirer le meilleur parti possible des richesses naturelles considérables de la région. Il est donc indispensable de nous pencher sur plusieurs problèmes intersectoriels qui ont eu un effet négatif, notamment la prolifération des armes légères et de petit calibre, la fragilité du secteur de la sécurité dans certains pays, les mouvements d'armes, de drogue et de groupes armés à travers les frontières, le déplacement de réfugiés, la violence à l'égard des femmes, l'absence d'infrastructure et l'exploitation illégale des ressources naturelles.

Le lien entre le trafic des armes et d'autres activités illicites est de plus en plus difficile à contester. Et pourtant, l'Afrique centrale reste l'une des rares sous-régions de l'Afrique à ne pas disposer d'un instrument juridiquement obligatoire pour lutter contre ce phénomène. La présente réunion ministérielle, entièrement consacrée à l'examen du texte révisé du projet d'instrument juridique élaboré par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, se tient donc à un moment particulièrement opportun. Elle s'inscrit dans le prolongement du débat qui a eu lieu le mois dernier au Conseil de sécurité, à l'initiative de la présidence du Gabon. Elle est aussi l'une des nombreuses importantes initiatives régionales organisées en prévision de la quatrième réunion biennale d'États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères, qui se tiendra en juin à New York. À cet égard, je me félicite de la tenue d'une réunion régionale sur le Programme d'action immédiatement avant la présente réunion ministérielle.

J'espère que la réunion ministérielle adoptera la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. Ceci marquerait une étape importante et aiderait à réduire la violence et à apporter des dividendes indéniables en matière de paix et de sécurité aux États de la région.

Je vous encourage également à continuer d'utiliser le Comité consultatif permanent en tant que mécanisme permettant de renforcer la confiance entre les États de la sous-région et servant de cadre aux échanges de vues sur toutes les questions liées à la sécurité, notamment le rôle des femmes dans la paix et la sécurité. L'ONU continuera à aider la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à rendre pleinement opérationnels le mécanisme d'alerte rapide et le Conseil de paix et de sécurité, qui contribuent l'un et l'autre aux efforts de stabilisation dans la région, et à renforcer leurs capacités.

Le caractère transfrontière de ces problèmes met en relief la nécessité de la mise au point d'une approche globale et intégrée. En conséquence, j'ai proposé aux États Membres que l'ONU crée à Libreville, au Gabon, un bureau politique chargé d'apporter un soutien aux efforts menés par la CEEAC et vos États membres pour promouvoir la stabilité et la sécurité. Je compte sur votre appui continu aux efforts que nous déployons pour faire de ce bureau une réalité.

J'attache une grande importance à notre partenariat et vous souhaite plein succès dans vos délibérations.